



La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche ont créé un Groupement d'Intérêt Public pour recruter et salarier des médecins généralistes qui exerceront dans des centres de santé entièrement aménagés.

## Conditions de recrutement

- Docteur en médecine
- Inscrit à l'ordre des médecins
- Intérêt pour l'exercice coordonné des soins de premiers recours

## Début du contrat

À compter de novembre 2024

## Mode d'exercice

Salariat sous contrat de droit public

## Type de contrat

CDD de 3 ans, renouvelable une fois

## Temps de travail

- 35H/semaine avec 5 semaines de congés payés ou équivalent
- Temps partiel possible, organisation souple du temps de travail

## Rémunération

Grille indiciaire de la fonction publique hospitalière  
En sus, une prime indemnitaire issue de la grille de la fonction publique territoriale pour valoriser certaines fonctions spécifiques (maître de stage, implication dans l'écosystème local de santé...)

## Où exercerez-vous ?

Coucouron, situé en Ardèche, est un charmant village niché à 1139 mètres d'altitude. Il offre un cadre naturel exceptionnel avec son lac propice aux activités nautiques et ses paysages verdoyants idéaux pour la randonnée. La commune, riche en patrimoine historique, abrite notamment l'église Saint-Martin datant du XI<sup>e</sup> siècle. Coucouron est également réputé pour ses spécialités culinaires régionales, comme le fromage de Coucouron. Dynamique et accueillant, ce village dispose de commerces, services de santé et accueille divers événements culturels, faisant de Coucouron un lieu de vie agréable et attractif.

Plus d'informations sur votre lieu d'exercice : [www.coucouron.fr](http://www.coucouron.fr)

## Vos missions

- Assurer les consultations programmées et non programmées au centre de santé et au domicile des patients
- Mettre en place un suivi médical personnalisé
- Assurer la continuité des soins en coordination avec l'équipe médicale de la maison de santé
- Organiser des parcours de soins coordonnés
- Organiser des réunions de concertations pluriprofessionnelles
- Accueillir et encadrer des étudiants en médecine
- Participer à la permanence des soins ambulatoires (PDSA) à titre volontaire
- Mettre en place un usage de la télémédecine et de téléexpertise
- Possibilité de suivre des formations dans le cadre de la formation continue obligatoire

## L'organisation et vos conditions de travail

*Vous travaillerez en collaboration avec les professionnels de santé du territoire : un pôle de santé des Monts d'Ardèche composé d'un médecin généraliste, d'un kinésithérapeute, d'une pédicure-podologue, d'une psychologue, d'une sage-femme, d'un ostéopathe, d'un cabinet de soins infirmiers, une pharmacie, un service taxi-ambulance, la maison de retraite Saint-Joseph. Vous travaillerez également avec d'autres centres communaux, maisons médicales, cabinets infirmiers, hôpitaux et EHPAD dans les alentours.*

- Un temps de travail centré sur l'exercice médical
- Un travail d'équipe coordonné
- Un secrétariat médical dédié au centre de santé
- Un exercice médical compatible avec la vie privée
- Des outils adaptés et innovants de télémédecine et de téléexpertise
- Un véhicule équipé pour assurer les consultations mobiles

Les locaux sont pleinement adaptés, équipés et partagés entre les futurs médecins salariés du GIP et les paramédicaux libéraux pour la mise en œuvre d'un projet de santé partagé.

Mise à disposition et maintenance prise en charge par l'employeur pour le mobilier, l'équipement médical, informatique et les logiciels

Un objectif de 2 médecins généralistes salariés minimum

## CONTACT

[gipsante@auvergnerhonealpes.fr](mailto:gipsante@auvergnerhonealpes.fr)